

## Traite MENA'HOT

### Proposition de plan - Huitième chapitre - Daf 81 a et b

#### 81 a

##### Guemara

*[A propos d'un homme qui avait 2 animaux : un toda et sa temoura, un est mort mais il ne sait plus duquel il s'agit : toda ou temoura ?]*

*R. Yitzchak bar Shmuel bar Marta : Pourquoi ne peut-il pas amener un autre animal avec du pain, et stipuler :*

- ➔ *Si l'animal restant est le Temurah, ceci est un Todah et son pain ;*
- ➔ *Si l'animal restant est le Todah, le nouvel animal est le Temurat Todah !*
  - *Rav Nachman : Mais ne reçoit-on pas Malkout (39 coups) pour avoir fait Temurah ? Nous ne le faisons certainement pas l'Chatchilah !*

*Rav Ila, Abaye et Rabanan : Selon R. Yochananan, si Lachmei Todah était en dehors de l'Azarah mais à l'intérieur de Beit Pagi, le pain est le Mékudash. Pourquoi ne peut-il pas y apporter du pain et stipuler :*

- ➔ *Si l'animal restant est le Todah, c'est son pain. Sinon, le pain est Chulin !*
  - *Cela ne marchera pas, car il faut faire térumah et balancer quatre pains ;*
    - *Tenufah doit être Lifnei Hash-m (à l'intérieur de l'Azarah). Nous ne pouvons pas apporter le pain à l'intérieur, car c'est peut-être Chulin b'Azarah !*

*Rav Shisha brei d'Rav Idi : Chizkiyah soutient que si Todah a été abattu pour 80 pains, 40 d'entre eux deviennent Kodesh. On propose la solution suivante :*

- ➔ *Il apporte un autre animal avec 80 pains, et stipule.*
  - *Si l'animal restant est un Todah, la nouvelle bête est une autre Todah, et les pains sont pour les deux Todot ;*
  - *Si l'animal restant est la Temurah, le nouvel animal est le Todah, 40 des pains devraient devenir Kodesh pour lui.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- *Nous ne pouvons pas faire cela, de peur que cela ne diminue le délai de la consommation des 40 pains. Peut-être que 40 sont vraiment Chulin mais il pense qu'ils sont peut-être Kodesh, et si le lendemain, il n'a pas pu les manger, il va les brûler, et il transgresse 'Bal Tashchit' (alors qu'ils étaient chulin et pouvaient les garder).*

*R. Yochanan dit que si un homme était Makdish un animal enceinte pour un Chatat et qu'il a donné naissance, il peut offrir la mère ou l'enfant pour être Yotzei. Selon R. Yochanan, il devrait amener un animal en gestation, attendre l'accouchement, amener la mère et l'enfant avec 80 pains et stipuler :*

- *Si l'animal restant est Temurah, la mère et l'enfant sont tous deux Todot, les 80 pains sont pour eux ;*  
 → *Si l'animal restant est Todah, la mère est Todah, l'enfant est Motar Todah (ou vice-versa), les pains sont pour les deux Todot.*

*Rav Kahana : Vous supposez que R. Yochanan soutient que l'on peut isoler et laisser à part l'enfant (le foetus est indépendant, peut être un Korban par lui-même, il ne reçoit pas automatiquement la Kedushah de sa mère) ;*

- *Peut-être que R. Yochanan soutient qu'on ne peut pas isoler et laisser à part l'enfant. On peut être Yotzei avec sa mère ou son enfant, parce qu'il soutient qu'on peut obtenir l'expiation par Shevach Hekdesh !*

*Rav Dimi Dimi brei d'Rav Huna : Pourquoi ne peut-il pas dire 'Alayi Todah', apporter deux animaux avec 80 pains, et stipuler :*

- *Si l'animal restant est un Temurah, les deux nouveaux animaux sont des Todot, les pains sont pour eux ;*  
 → *Si l'animal restant est Todah, un nouvel animal est Todah, l'autre est Acharayout, et les pains sont pour les Todot.*

*Ravina : verset / Tous conviennent que l'Chatchilah, il est mieux de ne pas faire de vœu ('Alai', qui oblige à remplacer le Korban s'il est perdu) !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

**Mishna**

- *Si quelqu'un dit 'Alayi Todah', il doit l'apporter avec son pain de Chulin (c'est-à-dire qu'il ne peut pas utiliser l'argent de Ma'aser Sheni) ;*

81b

- *S'il a dit « Alay Todah de Chulin, et que son pain viendra de Ma'aser', il doit l'apporter avec son pain de Chulin ;*
- *S'il a dit 'Alai Todah de Ma'aser, et son pain viendra de Chulin', il apporte comme il a dit ;*
- *S'il a dit « Le toda et son pain sera de Ma'aser », il apporte comme il a dit ;*
- *Il ne peut pas faire le pain avec le blé de Ma'aser Sheni. Il l'achète plutôt avec l'argent de Ma'aser Sheni.*

**Guemara**

*Rav Huna : Si quelqu'un dit 'Alay Lachmei Todah', il doit apporter une Todah et son pain.*

- *Quelle en est la raison ?*
- *Il sait qu'on ne peut pas amener Lachmei Todah sans Todah. Il a l'intention d'apporter un Todah et son pain. Il n'a dit que les derniers mots de son intention.*

*A propose de la Mishnah : S'il a dit 'Alay Todah de Ma'aser, et son pain viendra de Chulin', il apporte comme il a dit ;*

- *Il faut dire que son vœu d'apporter du pain de Chulin l'oblige à apporter aussi Todah de Chulin !*
- *Il y a une différence. Puisqu'il a dit que la Todah viendra de Ma'aser, c'est comme s'il avait juré d'apporter du pain pour quelqu'un d'autre qui apportera une Todah.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

*Dans la clause précédente, il a juré un Todah de Chulin et du pain de Ma'aser, il doit apporter les deux de Chulin ; Nous ne disons pas que c'est comme s'il avait juré d'apporter un Todah pour quelqu'un d'autre qui apportera du pain !*

➔ *Le Todah est essentiel. On peut imaginer qu'il s'engage à apporter du pain pour quelqu'un d'autre qui apportera une Todah, mais pas la situation inverse.*

*Nous avons une Beraita : Si quelqu'un a dit 'Alai Todah sans pain', ou 'Alai Zevach sans Nesachim', nous le forçons à apporter une Todah avec du pain, ou une Zevach avec Nesachim ;*

➔ *S'il n'avait pas dit 'Todah' (plutôt, Lachmei Todah), il serait exempté !*

- *Non. Même dans ce cas, il serait obligé ;*
  - *On enseignait 'Todah sans pain' pour la structure parallèle avec 'Zevach sans Nesachim'. Là, il avait besoin d'enseigner Zevach, car on peut amener Nesachim tout seul.*
    - *Pourquoi est-il obligé ? Certes, s'engager à apporter 'Todah' l'oblige à apporter Todah et pain, mais 'sans pain' signifie qu'il s'est rétracté !*
  - *Chizkiyah : La Beraita est comme Beit Shamai, qui dit Tefos Lashon Rishon (nous suivons la première chose qu'il a dit. Il ne peut se rétracter) ;*
    - *Mishnah - Beis Shamai : Si quelqu'un a dit 'Je suis un Nazir des figes et des dattes', c'est un Nazir (régulier) ;*
    - *Beit Hillel dit qu'il n'est pas un Nazir.*
  - *R. Yochananan) : C'est même comme Beit Hillel. Le cas est qu'il dit " si j'avais su qu'on ne peut pas apporter un Todah sans pain, j'aurais juré correctement (d'apporter aussi du pain) ".*
    - *Mais, la Beraita dit que nous le forçons à apporter un Todah avec du pain. Cela montre qu'il ne veut pas les amener !*
      - *Le cas est, il a expliqué son intention (de faire vœu correctement). Plus tard, il s'est rétracté et ne veut pas l'accomplir, c'est pourquoi nous le forçons.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

*Nous avons une Beraita : Si quelqu'un disait 'Alai Todah sans pain', ou 'Alai Zevach sans Nesachim', et qu'on lui disait qu'il devait apporter une Todah avec du pain, ou une Zevach avec Nesachim, et il disait 'si j'avais su cela, je n'aurais pas fait le vœu', nous l'aurions obligé à accomplir son vœu. On lui dit : "Shemor v'Shamata."*

- *Chizkiyah dirait que c'est aussi comme Beit Shamai. Comment R. Yochananan peut-il expliquer cela comme Beit Hillel ? (Il dit explicitement qu'il n'aurait pas juré !)*
- *R. Yochananan admet que cette Beraita est comme Beis Shamai.*
    - *Comment comprenons-nous "Shemor v'Shamata" ?*
      - *Abaye : "Shemor" - apporte un Todah ; "v'Shamata" - apporte le pain ;*
      - *Rava : "Shemor" - apporte un Todah et son pain ; "v'Shamata" - ne faites plus un tel vœu.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

## Traite MENA'HOT

### Proposition de plan - Huitième chapitre - Daf 82 a et b

## 82 a

### Guemara

*A propos de la Mishnah : S'il a dit que son korban toda et son pain viendront du Ma'aser' 2, il apporte comme il a dit.*

- *Rav Nachman et Rav Chisda : Ça veut dire qu'il peut amener du Ma'aser.*
  - *Mishnah : Il ne peut pas faire le pain du blé de Ma'aser Sheni. Mais Il achète plutôt le blé avec de l'argent de Ma'aser Sheni.*
    - *Rav Nachman, Rav Chisda et R. Zeira : Cela signifie qu'il ne peut pas faire le pain avec le blé de Ma'aser Sheni, mais il peut faire le pain avec le blé acheté avec l'argent de Ma'aser Sheni.*
      - *R. Yirmeyah : Il ne peut même pas utiliser du blé acheté avec l'argent de Ma'aser !*
        - *R. Yirmeyah (à R. Zeira) : Je vais expliquer les deux opinions :*
          - *Selon toi, le korban Todah peut venir de Ma'asser 2 à partir du Shelamim (Ils peuvent venir de Ma'aser 2 mais ne ne peut pas venir du blé Ma'aser), ce qui est appris d'un Gezerah Shavah "Sham-Sham" de Ma'asser (Sheni) ;*
            - *Tout comme Shelamim n'est pas lui-même Ma'aser (la bête en elle-même ne peut être l'objet du « prélèvement », de même pour Todah et pour le blé (on n'utilise pas le blé prélevé comme Ma'asser 2), mais le blé acheté avec de l'argent Ma'aser 2 peut être utilisé.*
          - *Je suis d'accord que Todah est appris de Shelamim, qui est appris de Ma'aser ;*
            - *Cependant, tout comme Shelamim ne vient pas d'une espèce soumise à Ma'aser, aussi Todah (et son pain, c'est-à-dire qu'on ne peut pas utiliser*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

*du blé acheté avec l'argent de Ma'aser. Les pains achetés avec l'argent du Ma'aser peuvent être utilisés. Ils ne sont pas considérés comme une espèce sujette à Ma'aser.*

*R. Ami : Si on attribue argent de Ma'aser Sheni pour Shelamim, il ne prend pas effet.*

- *Quelle en est la raison ?*
  - *Kedushat Shelamim n'est pas assez forte pour prendre effet sur Kedushat Ma'aser.*

*Mishnah : Si l'on utilise l'argent de Ma'aser 2 pour acheter une bête (sauvage) comme Shelamim, ou une Behemah pour manger comme Chulin, la peau ne devient pas Chulin.*

- *Veux-tu dire que la peau reçoit la Kedushat Shelamim !*
  - *Non, cela signifie que l'animal ne devient pas bi'Kdushat Shelamim et la peau ne devient pas Chulin (comme quand on achète un Behemah pour Shelamim ou un Chayah pour Chulin, même s'il a été acheté avec l'argent Ma'aser et que la peau ne se mange pas)*
    - *Quelle en est la raison ?*
      - *Rabah : C'est comme acheter un bœuf pour labourer (avec de l'argent du Ma'aser 2. Il doit être vendu pour acheter de la nourriture pour manger bi'Kedushat Ma'aser.)*

*Si on désigne argent de Ma'aser Sheni pour Shelamim,*

- *R. Yochananan : la sainteté de shelamim prend effet sur l'argent ;*
- *R. Elazar : Elle ne prend pas effet.*

*Selon R. Yehudah, qui dit que son Ma'aser Sheni (c'est Chulin) appartient à quelqu'un, tous s'accordent à dire que Kedushat Shelamim est assez fort pour prendre effet ;*

*Mais, selon R. Meir, qui dit que Ma'aser Sheni est Kodesh. (Il n'appartient à personne) ;*

- *De toute évidence, R. Elazar tient le même rôle que R. Meir ;*
  - *Même la loi de R. Yochananan peut être comme R. Meir ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- *Ma'aser est appelé Shelamim (il dit "v'Achalta Sham (Shelamim)". Une Gezerah Shavah enseigne qu'il s'agit d'un animal acheté avec Ma'aser.*

*Si Kedousha de Ma'aser Sheni prend effet sur Shelamim, quand il le rachète, il doit ajouter deux cinquièmes, un pour Hekdesh (il obtient Kedushat Shelamim), et un pour Ma'aser.*

- *C'est comme R. Yehudah.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

**Mishna**

*Quelle est la source que si quelqu'un a dit 'Alai Todah', il doit l'acheter avec de l'argent de Chulin ?*

- *Il est écrit "v'Zavachta Pesach.... Tzon u'Vakar" ;*
  - *Le korban pessah n'est pas apporté du gros bétail, seulement du troupeau (moutons ou chèvres) !*
    - *C'est un supplément, pour pouvoir comparer tous les autres Korbanot, qui sont apportés du troupeau ou du bétail, au korban Pessah :*
      - *Tout comme Pesach est un korban Chovah (obligation), et il est apporté seulement de Chulin, aussi tous les Chovot.*
        - *Par conséquent, si quelqu'un a dit 'Alai Todah' ou 'Alai Shelamim', maintenant il est obligé de l'apporter, donc il doit l'apporter de Chulin.*
          - *Dans tous les cas, les Nesachim doivent venir de Chulin. (Ma'aser ne peut pas être utilisé, car les gens ne les mangent pas.)*

**Guemara**

- *Quelle est la source que l'on doit apporter Pesach de Chulin ?*
  - *Nous apprenons Pesach Dorot (générations après l'entrée dans Eretz Yisrael) du Pesach offert dans Mitzrayim ;*
    - *Tout comme Pesach Mitzrayim provenait de l'argent Chulin (il n'y avait pas de Ma'aser), de même pour Pessah Dorot.*
      - *R. Akiva : Nous ne pouvons pas apprendre quelque chose de possible (Pesach Dorot, qui pourrait venir de Ma'aser) de quelque chose d'impossible (Pessah Mitsrayim, pas de ma'asser) !*
        - *R. Eliezer : En effet, nous pouvons apprendre possible de l'impossible.*
          - *R. Akiva : Le sang et les Eimurim de Pessah Dorot doivent être offerts sur le Mizbe'ach. Nous ne pouvons pas l'apprendre de Pesach Mitzrayim, qui a été apporté sans Mizbe'ach !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

82b

*R. Eliezer : "Va'Avadta Et ha'Avodah ... ba'Chodesh ha'Zeh" - toute Avodah de ce mois est la même, aussi bien pour Pessah Dorot que pour Pesach Mitzrayim.*

- *Si R. Akiva soutient que nous ne pouvons pas apprendre de l'impossible, sa première objection suffisait ;*
  - *S'il s'est rétracté, et qu'il n'apprend pas de Pesach Mitzrayim parce qu'il n'y avait pas de Mizbe'ach, il devrait apprendre de Pesach apporté dans le Midbar (il y avait un Mizbe'ach, mais il a été apporté de Chulin, car il n'y avait pas de Ma'asser !)*
    - *Il pose la question selon l'opinion de R. Eliezer ;*
      - *Selon moi, R. Akiva, je soutiens que nous ne pouvons pas apprendre de l'impossible ;*
      - *Mais d'après toi, R. Eliezer, on apprend possible de l'impossible. Même ainsi, vous ne pouvez pas apprendre de Pesach Mitzrayim parce qu'il n'y avait pas de Mizbe'ach !*
        - *R. Eliezer répondit que le Hekesh du verset "va'Avadta" surmonte cette objection (tout ce qui sera fait dans ce mois sera fait comme K. Pessah)*
          - *Pourquoi n'a-t-il pas répondu que Pesach Midbar nous le démontre (il y avait un mizbeah mais pas de Ma'asser 2) ?*
    - *Il a voulu lui répondre selon l'opinion de R. Akiva*
      - *Selon moi, nous apprenons l'impossible et le possible. Pesach Midbar répond à votre objection ;*
      - *Selon toi, R. Akiva, On n'apprend pas possible de l'impossible. Malgré tout, vous devriez apprendre de Pesach Mitzrayim grâce à "va'Avadta" !*
        - *Mais, là encore, c'est comme apprendre un cas possible à*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

*partir d'un cas impossible !  
(Pourquoi R. Akiva serait-il  
d'accord ?)*

- *Rav Sheshes) : Nous apprenons de cela que nous ne contestons pas un Hekesh*

*Rabanan du Beit Midrash s'interrogent : Comment Pesach Dorot, qui a été appris d'un Hekesh, peut-il enseigner des lois pour d'autres Korbanot à travers un Hekesh ?*

- *"Va'Avadta" n'est pas un Hekesh. Elle enseigne plutôt que tous les Pesachim ne font qu'un. Ils ont une seule loi.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

## Traite MENA'HOT

### Proposition de plan - Huitième chapitre - Daf 83 a et b

## 83 a

### Guemara

Quelle est la source de R. Akiva que le Korban Pessah doit venir de Chulin ?

- Shmuel au nom de R. Eliezer : le verset

***"Zot ha'Torah la'Olah la'Minchah vela'Chatat vela'Asham vela'Milu'im ul'Zevach ha'Shelamim"***

enseigne que

- Tout comme Olah exige un Kéli, tous ces Korbanos exigent un Kli.
  - De quel Kéli s'agit-il ?
    - Nous apprenons qu'un Kéli est nécessaire pour Kabalat
      - Ce verset s'applique aussi au Shalmei Tzibur (pourquoi ne dire que ola au début du verset ?) !
    - Nous apprenons plutôt qu'un couteau est nécessaire pour Shechitah.
      - Quelle est la source qu'Olah a besoin d'un couteau pour Shechitah ?
        - Cf. verset / Akedat Itshak
          - "Va'Ya'alehu l'Olah Tachat Beno" - puisque le bélier était un Olah à la place de Yitzchak, il s'ensuit que lui aussi était un Olah.
- Tout comme seuls les Kohanim mâles mangent korban Minchah, il en va de même pour tous ces Korbanot
  - Quels sont les Korbanos que nous apprenons de cela ?
    - Nous en apprenons sur les Chatat et Asham.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- *Un autre verset les enseigne explicitement !*
- *Nous apprenons pour Shalmei Tzibur.*
  - *Un autre verset enseigne à leur sujet !*
    - *Cf. Beraita : "Bé Kodesh ha'Kodashim Tochalenu Kol Zachar Yochal Oto" → seuls les Kohanim mâles mangent Shalmei Tzibur.*
- ➔ *Tana'im se disputent sur la source de tout ça.*  
*Certains apprennent de "b'Kodesh ha'Kodashim..." R. Eliezer apprend du Hekesh avec la Minchah.*
- *Tout comme on applique à un aliment qui absorbe du Korban Chatat les règles du korban Chatat, il en va de même pour tous les Korbanot.*
- *Tout comme il n'y a pas de Kedushah pour un fœtus ou un sac fœtal à l'intérieur d'un Asham (c'est un mâle, donc il ne peut pas y avoir de fœtus ou de sac fœtal à l'intérieur), il n'y a pas de Kedushah pour un fœtus ou un sac fœtal dans un Korban ;*
  - *R. Eliezer soutient que l'enfant d'un Korban n'est pas Kodesh jusqu'à sa naissance, et que nous apprenons le possible de l'impossible.*
- *Tout comme la viande Notar de Milu'im doit être brûlée, mais pas les animaux Motar (vivants), il en va de même pour tous les Korbanot.*
- *Tout comme les Shelamim peuvent devenir pigoul (en cas d'intention Chutz li'Zmano) et rendre pigoul (les Nesachim, libations de vin) et il peut devenir Pigul, la même chose vaut pour tous les Korbanot.*
- *Beraita - R. Akiva : "Zot ha'Torah..." enseigne que tout comme Minchah consacre tout ce qu'elle va absorber, il en va de même pour tous les Korbanot ;*
  - *La Torah avait besoin d'enseigner le cas des Chatat et de la Mincha ;*
    - *Si elle n'avait enseigné que la Mincha, on aurait pu penser que seule la Mincha consacre ce qu'elle absorbe, car elle est douce, et elle absorbe facilement;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- *S'il n'avait enseigné que les Chatat, on aurait pu penser que seuls les Chatat consacrent les absorptions, car la viande grasse laisse absorber profondément.*
- *Tout comme les Chatat doivent être apportés de l'argent de Chulin, pendant la journée, et en utilisant la main droite (pour Zerikah), il en va de même pour tous les Korbanot.*
  - *Quelle est la source que Chatat doit être apporté à partir de Chulin ?*
    - *Rav Chisda : verset "V'Hikriv ... Asher Lo" enseigne que ce doit être le sien. Ça ne peut pas venir de Ma'aser.*
  - *"B'Yom Tzavoto..." enseigne que tous les Korbanot doivent être apportés pendant la journée !*
    - *En effet, ce n'est pas les chatat qui nous l'apprennent. Il a été enseigné sans raison.*
  - *Nous apprenons la main droite de Rabah bar bar Chanah !*
    - *Rabah bar bar bar Chanah : Chaque fois qu'il est dit 'Etzba' ou 'Kehunah' (par lui-même), ceci enseigne que la main droite est nécessaire. (Or, pour chaque Korban, il est mentionné 'Kohen' !)*
      - *En effet, ce n'est pas les chatat qui nous l'apprennent. Il a été enseigné sans raison.*
- *Tout comme les os d'Asham sont autorisés, les os de tous les Korbanot le sont aussi (la Torah a autorisé toute la viande (sauf les Eimurim) aux Kohanim, et l'interdit de Notar ne s'applique pas à ces os)*

*Qu'est-ce que R. Akiva apprend de "v'Zavachta Pesach" ? (Il n'en a pas besoin pour enseigner que Pessah vient de Chulin, comme R. Eliezer.)*

83b

*Il apprend la loi de Rav Nachman ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

- *Rav Nachman : Motar Pesach (argent consacré pour acheter le korban Pesach qui finalement n'était pas nécessaire ; ou bien si on avait un korban Pesach de remplacement) est offert comme un Shelamim - "v'Zavachta Pesach...Tzon u'Vakar" ;*
  - *Pourtant, le Korban Pesach ne peut pas être Bakar (bétail), seulement un agneau ou une chèvre !*
    - *Il enseigne plutôt que Motar Pesach devient un Korban qui peut être n'importe quel animal (bétail ou troupeau), mâle ou femelle, c'est-à-dire Shelamim*
      - *Le père de Shmuel a donné une source différente pour cela !*
        - *Le père de Shmuel) : " Min ha'Tzon" enseigne que le Motar d'un korban apporté de Tzon est Shelamim.*
      - *Il y a une troisième source pour cela !*
        - *Beraïta : "Keves" inclut la queue d'un agneau qui est un Pesach. (Il est considéré comme Eimurim, donc c'est Huktar) ;*
          - *"Im Kesev" comprend un Pessah de plus d'un an et un Shelamim qui vient en raison de Pessah*
            - *Ce sont comme Shelamim à tous égards, c'est-à-dire qu'ils exigent Semichah, Nesachim et Tenufah de la poitrine et de la patte avant.*
            - *"V'Im Ez" se sépare, pour enseigner que la queue d'une chèvre ne fait pas partie des Eimurim.*

*Il y a trois versets. Ils enseignent trois sortes de Pessah Motar devenus Shelamim, c'est à dire :*

- *Après sa première année et après la date de Pessah ;*
- *Au cours de sa première année et après la date de Pessah ;*
- *Au cours de sa première année avant l'arrivée de Pessah (Chalifat Pessah).*

*La Torah doit enseigner les trois cas.*

- *Si elle n'avait enseigné que le premier, on aurait pu penser que ce n'est qu'alors qu'elle est Shelamim, parce qu'elle est totalement Passoul pour Pesach ; mais pas dans sa première année après Pesach, car elle est encore Kasher pour Pesach Sheni ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

→ *Si elle n'avait enseigné que les deux premiers cas, on aurait pu penser que ce n'est qu'alors que c'est Shelamim, parce que c'est Passoul pour Pesach Rishon ; mais pas dans sa première année avant Pesach, car alors elle est encore casher pour Pesach Rishon.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),  
[www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

## Traite MENA'HOT

### Proposition de plan - Neuvième chapitre - Daf 83 b

## 83 b

### **Mishna**

*Toutes les Menachot apportées comme Korbanos Tzibur peuvent provenir d'Eretz Yisrael ou de Chutz la'Aretz, de Chadash ou de Yashan, sauf l'Omer et Shteï ha'Lechem, qui doivent venir de Chadash de Eretz Yisrael.*

*Tous les Menachos doivent provenir de céréales de choix ;*

- ➔ *Les meilleurs endroits pour les farines sont « Machnis » et « Zatcha ». Le meilleur endroit ensuite est Aforayim dans la vallée.*
  - *Tous les endroits d'Eretz Yisrael sont Keshirim,*
  - *Mais les lieux mentionnés ici sont les meilleurs.*

### **Guemara**

*Notre Mishnah est différente de la beraita suivante :*

- ➔ *Si l'Omer ou le Shteï ha'Lechem ont été apportés de Yashan, c'est casher, mais une Mitzvah a été perdue ;*
  - *En ce qui concerne l'Omer, il est écrit "Tavriv Et Minchat Bikurecha" - même du grenier (Yashan, non récolté pour l'Omer) ;*
  - *En ce qui concerne Shteï ha'Lechem, il est écrit "mi'Moshveteichem Tavi'u", mais pas de Chutz la'Aretz. Nous apportons "mi'Moshveteichem" - même du grenier.*
    - *Nous ne pouvons pas exposer deux lois à partir d'un seul mot !*
      - *Cette dernière loi est apprise de "Tavi'u". (C'est superflu, il est déjà écrit "v'Hikravtem").*
        - *Nous avons utilisé "Tavi'u" pour enseigner que tout ce que vous apportez de semblable à ceci devrait avoir le même statut, être*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*

*de la même taille, un Isaron par pain (comme pour les pains de Shavouot) !*

- *Il aurait pu dire "Tavi". Plutôt, il est écrit "Tavi'u", pour enseigner aussi sur Lachmei Todah.*
  - *C'est écrit "Reishit" ! (et non Chadash !)*
    - *C'est l'Chatchilah. B'Di'eved, Yashan est casher.*
    - *Mais, (En ce qui concerne Shteï ha'Lechem), il est écrit "Chadashah" !*
      - *Beraita - R. Natan et R. Akiva) : Shteï ha'Lechem même de Yashan sont casher ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »
- [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l*